Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 056-215601667-20260224-DCM_2026_02_020-DE

Département du Morbihan
Arrondissement de LORIENT
COMMUNE DE PLOUAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 24 FÉVRIER 2026

Nombre de conseillers :
En exercice : **29**
Présents : 20
Pouvoirs : 4
Votants : **24**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre février à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de PLOUAY, dûment convoqué le dix-huit février, s'est réuni à la salle des fêtes sise place de Bécherel à Plouay, sous la présidence de Monsieur Gwenn LE NAY, Maire.

Étaient présents :
M. Gwenn LE NAY - Mme Martine JULÉ-MAHIEUX - M. Roland GUILLEMOT - M. André KERVÉADOU - M. Joël BERNARD - Mme Annick GUILLET - M. Patrick ANDRÉ - Mme Valérie COURTET - M. Jacques LE NAY - Mme Marie-Thérèse LE NY - M. Jean-Michel RIVALAN - Mme Catherine JEANDRAULT DE LA ROSIÈRE - Mme Catherine DE SAN FELICIANO - Mme Martine LE ROMANCER - Mme Hélène MIOTÈS - M. David LIEURY - Mme Stéphanie KERIHUEL - M. Philippe CABOURO - Mme Maëlle LE GOUIC - Mme Odile GUIGUENO

Absents excusés ayant donné pouvoir :
Sylvie PERESSE donne pouvoir à Jacques LE NAY
Baptiste ROBERT donne pouvoir à Annick GUILLET
Marc LE POULICHET donne pouvoir à Roland GUILLEMOT
Christophe BERNARD donne pouvoir à Joël BERNARD

Absents excusés :
Jacques GUYONVARCH, Hervé LE GAL, Sandrine GUILLEMOT, Marion GRAGNIC Constance GRAVIER

Madame Stéphanie KERIHUEL a été nommée secrétaire de séance.

N° 2026-02-020 - APPROBATION DU BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIÈRES DE 2025

Vu l'article L 2241-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le tableau des acquisitions et cessions immobilières réalisées en 2025 par la commune de Plouay ;

Vu l'avis favorable de la commission « Économie - Finances - Ressources humaines - Urbanisme » du 5 février 2026 ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et **à l'unanimité,**

ARTICLE 1 : **APPROUVE** le bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées en 2025 tel qu'annexé à la présente.

ARTICLE 2 : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rennes ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de la publication et/ou notification et de sa réception par le représentant de l'État. Un recours gracieux peut également être déposé auprès de l'autorité compétente dans le même délai de 2 mois. Le recours gracieux prolonge le délai de recours contentieux

Pour extrait certifié conforme
Le SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Stéphanie KERIHUEL

Le maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte de par sa réception en Préfecture de Vannes le
et sa publication/notification le
Pour le maire et par délégation,
Le directeur général des services,
Pascal RIO

Pour extrait certifié conforme
Le MAIRE,
Gwenn LE NAY

MAIRIE DE PLOUAY (Morbihan)

ANNEXES - ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

ÉTAT DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIÈRES 2025

Désignation du bien (terrains, immeubles, droits réels)	Localisation	Références cadastrales	Contenance	Origine de propriété	Identité du cédant	Identité du cessionnaire	Conditions de la cession, l'acquisition	Montant (hors frais)
BUDGET PRINCIPAL								
Voirie et espaces verts (lotissement Le clos du Bourg)	1 place Antoine LE FLOCH	AC 285	5a 94 ca	Association syndicale du lotissement Le Clos du Bourg	Association syndicale du lotissement Le Clos du Bourg	Commune de PLOUAY	Acte du 31/03/2025	Cession gratuite
Terrain + voiries et espaces verts (lotissement LE GALLO)	Kerspern / Pont En Daul	AH 72, 76 et 81	97 a 97 ca	Consorts LE GALLO	Consorts LE GALLO	Commune de PLOUAY	Acte du 08/07/2025	1 800,00 €
Terrain	Rue de Bécherel	AC 312	60 a 00 ca	Mme Anne DE LAGREVOL	Mme Anne DE LAGREVOL	Commune de PLOUAY	Acte du 17/11/2025	132 000,00 €

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 056-215601667-20260224-DCM_2026_02_020-DE